

| BULLETIN D'INSCRIPTION |

COURSE EN FAMILLE

Renseignements concernant l'adulte

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

E-mail :

Renseignements concernant l'enfant de plus de 8 ans

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Renseignements concernant les autres participants de la famille

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : Féminin Masculin

Nom : Prénom :

Année de naissance : Sexe : Féminin Masculin

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

J'autorise mon enfant :

À participer : à la course en famille

BON POUR AUTORISATION

Fait à : Le :

Signature du Père
ou de la Mère :

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Ville d'Antony s'engage à protéger et à respecter votre vie privée. Les données collectées lors de votre inscription aux différentes courses du semi-marathon d'Antony (votre nom, votre prénom, votre date de naissance, votre sexe, votre adresse postale, votre adresse de courrier électronique et votre numéro de téléphone) sont utilisées pour valider votre inscription et pour vous renseigner sur le traitement de votre dossier d'inscription (par mail) ; pour vous faire part d'éventuels changements concernant le programme des courses (date, horaire, etc) ; pour générer des statistiques globales d'étude des participants ; pour procéder au classement des courses. Elles sont destinées à la Direction des Sports et utilisées par le prestataire de chronométrage pour le classement des courses. Vous pouvez à tout moment, nous demander de ne plus recevoir nos envois par mail, et vous bénéficiez d'un droit de rectification de ces données avant le jour de la manifestation et de suppression de celles-ci après la course en faisant la demande à l'adresse suivante : sport@ville-antony.fr

Direction communication / info@cm 11/2019



MASSEY | CHATENAY-MALABRY



DIMANCHE
29 MARS

LES PETITES FOULÉES D'ANTONY

Inscriptions par internet ou auprès des enseignants d'EPS.

Clôture des inscriptions LE 13 MARS.

Aucune inscription ne sera prise par mail et sur place.

11h45 COURSE POUSSINS / POUSSINES (2009/2010) - CM1-CM2

1800 m - 1 petite boucle + 1 grande boucle
(limité à 150 coureurs)

12h COURSE BENJAMINS / MINIMES (2005/2008) - Collège

2000 m - 2 grandes boucles
(limité à 150 coureurs)

12h15 COURSE CADETS / JUNIORS (2000/2004) - Lycée

2000 m - 2 grandes boucles
(limité à 150 coureurs)

12h30 COURSE EN FAMILLE

1 adulte + 1 enfant de plus de 8 ans
1000 m - 1 grande boucle

12h45 Remise des prix des courses poussins, benjamins / minimes et cadets / juniors

13h15 5,5 KM

Catégories cadets à vétérans (à partir de 2003)
1 boucle
(limité à 500 coureurs)

14h30 SEMI-MARATHON

Catégories juniors à vétérans (à partir de 2001)
21,1 km - 3 boucles de 7 km
- challenge inter-entreprises et clubs sur 4 coureurs
- course classante et qualifiante aux championnats de France
(limité à 1000 coureurs)

14h45 Remise des prix 5,5 km

16h30 Remise des prix du Semi-marathon

Départ de toutes les courses derrière
l'Hôtel de Ville d'Antony, rue des Champs

| BULLETIN D'INSCRIPTION |

COURSES DES PETITES FOULÉES D'ANTONY

- Pour les collégiens/lycéens, inscriptions par internet ou auprès des enseignants d'EPS.
- Pour les CM1/CM2, inscriptions par internet ou auprès des éducateurs sportifs.
- Clôture des inscriptions le 13 mars.
- **Aucune inscription ne sera prise par mail et sur place.**

Nom : Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aa) : Sexe : Féminin Masculin

Classe :

Établissement scolaire :

N° de licence :

(joindre obligatoirement une photocopie de la licence)

Adresse :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Tél :

Email :

La fourniture d'une photocopie d'une licence sportive ou d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition est obligatoire

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

J'autorise mon enfant :

À participer aux courses des petites foulées d'Antony

Je certifie qu'il n'a pas pris part à plus d'une épreuve sur route par quinzaine et dans la limite de 6 par an.

BON POUR AUTORISATION

Fait à : Le :

Signature du Père

ou de la Mère :